

**Ville d'Isbergues**

5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 22 DEC. 2025

ID : 062-216204735-20251215-25_05_11-DE

DCM 25.05.11**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE****LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du
15 décembre 2025****Date de convocation :**
8 décembre 2025**Objet :**
**Ouvertures dominicales des commerces
de détail pour l'année 2026****Votes pour : 24**
Vote contre : 1
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – Mme Nathalie DELZONGLE – M. Thierry DISSAUX – M. Michel BINCTEUX – Mme Séverine GODART – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : M. Stève CAMPAGNE – Mme Noémie MATTON – Mme Frédérique SAUVAGE – Mme Céline COTTREZ.

Madame Sandrine ALLOUCHERIE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2025 un changement de tarifs des locations de salles municipales et de leur règlement a été décidé.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée une révision de la réglementation et du tarif de location de la salle Charles Cattez.

Réglementation : le règlement de cette salle est joint en annexe.

**Ville d'Isbergues**

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

22 DEC. 2025 S²LO

ID : 062-216204735-20251215-25_05_11-DE

DCM 25.05.11

Tarifs : les tableaux de tarifs de location des salles municipales, joints en annexe, avec pour la salle Charles Cattez une modification : location de 8 heures à 23 heures uniquement.

Sur proposition de Monsieur le Maire après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE, à compter du 1^{er} janvier 2026, d'adopter le nouveau règlement de location de la salle Charles Cattez ci-joint ;
- FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2026, les nouveaux tarifs correspondants également joints à la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
18 déc. 2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.